

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



\*22049921\*

le,

Tribunal de l'entreprise de Liège

08 AVR. 2022

Division Huy  
GreffeN° d'entreprise : **0429 868 069****Nom**(en entier) : **Amicale 4° Génie**(en abrégé) : **Amicale 4 Gn**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Quartier Adjudant Brasseur route Militaire 4540 Amay - Région Wallonne****Objet de l'acte : Modifications aux statuts**

Lors de son assemblée générale statutaire du 10 juin 2021, il a été décidé à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés d'apporter les modifications suivantes aux statuts : 16-06-1984

**TITRE X. Résolutions de l'assemblée générale.**

Lors de l'assemblée générale du 10 juin 2021, celle-ci à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés :

- prend acte et accepte la nomination pour une durée de 5 ans renouvelable de Mr Marc Jacoby, né le 06/09/1948 à HUY, en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte la nomination pour une durée de 5 ans renouvelable de Mr Patrice Dautrebande, né le 27/05/1958 à Ougrée, en tant qu'administrateur.

Lors de l'assemblée générale du 31 mars 2022, celle-ci à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés :

**TITRE I. Dénomination, siège social et durée.**

Art 2. Son siège social est établi en Région Wallonne, il peut être transféré par décision du conseil d'administration en tout autre endroit, pour autant que ce déplacement n'entraîne pas de modification du régime linguistique.

**TITRE X. Divers.**

Art 33. Banque IBAN: BE40 0011 7333 7763 BIC: GEBABEBB

Art 34. Le ROI est disponible à tout moment sur le site internet de l'amicale: <https://www.amicale4gn.com/> sous la rubrique Statuts et ROI.

La dernière version du ROI date du 1/9/2020 et les dernières modifications ont été publiées dans la revue « Surpasse-Toi » n° 154. Le ROI est également disponible sur demande au secrétariat.

**TITRE XI. Résolutions de l'assemblée générale.**

- accepte les modifications aux statuts reprises ci-dessus
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Jean-Paul Hames en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Marc Jacoby en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Daniel Cleda en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Patrice Dautrebande en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Jean-Marie Dupré en tant qu'administrateur.
- prend acte et accepte le renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans de Mr Alain Lefevre en tant qu'administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



le conseil d'administration est constitué comme suit :

Président : Mr REINDERS Georges rue Armand Bertrand 3 à 4520 WANZE (LAMALLE)

Vice-Président : Mr HAMES Jean-Paul Allée St-Etienne au Mont 11 à 4500 HUY

Secrétaire :

Secrétaire-Adjoint : Mr DELMEE Daniel rue de la Céramique 17 à 4540 AMAY

Trésorier : Mr CLEDA Daniel Allée des Thuyas 6 à 4218 COUTHUIN

Trésorier-Adjoint : Mr GILLAIN Daniel rue de Poperinghe 95 à 4051 CHAUDFONTAINE

- Administrateurs :

Mr CONSTANTIN Philippe Rue des Quatre Vents 1 à 4540 AMPSIN

Mr KALIN Jean Marie rue d'Amérique 25 à 4500 HUY

Mr PIRNAY Michel rue des Chevaux-Haleurs 5/1.4 à 4500 HUY

Mr DUPRE Jean Marie rue Vinave 14 à 4540 AMPSIN

Mr LEFEVRE Alain rue de Huy 50 à 4537 CHAPON SERAING

Mr JACOBY Marc Chée de Tirlemont 86 à 4520 Wanze

Mr DAUTREBANDE Patrice rue du Warihet 20 à 4300 Waremme

GILLAIN Daniel

REINDERS Georges

Administrateur

Président